



## **Enseignement supérieur année scolaire 2018/2019**

Les mobilités des étudiants peuvent s'effectuer sous la forme d'un **stage dans une entreprise** dans un autre pays européen. Les étudiants peuvent partir en stage dès la première année d'études pour une durée de 2 mois à 16 semaines. Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités, études et/ou stages, par cycle d'étude (Licence, Master, Doctorat).

La période de stage effectuée à l'étranger est encadrée par l'établissement d'envoi (français) et l'entreprise d'accueil qui concluent avec l'étudiant une convention de stage.

### **Critères de sélection et modalités d'accès**

La sélection des étudiants repose sur une procédure transparente. Les étudiants sont tout d'abord informés collectivement des mobilités. Les volontaires à une mobilité passent ensuite un entretien visant à évaluer leur motivation et la cohérence de leur choix. Les enseignants de la classe évaluent la capacité du candidat à travailler en stage à l'étranger pour une durée de 16 semaines.

### **Les modalités d'accès pour les personnes en situation de handicap**

Une prise en charge complète des frais supplémentaires liés au handicap est assurée.

Ce point est particulièrement intéressant pour les bénéficiaires potentiels du programme Erasmus +, puisque le programme prévoit une prise en charge particulière incluant les *coûts additionnels concernant directement les participants handicapés et les personnes qui les accompagnent*. Le programme prévoit également des financements supplémentaires pour permettre aux participants concernés d'avoir accès à des soutiens techniques et pédagogiques adaptés. L'intégralité des frais directement liés au handicap du participant et le cas échéant d'un accompagnateur est prise en charge par le programme, y compris les frais de voyage et de subsistance des accompagnants.

### **La préparation et le soutien linguistique**

Les étudiants bénéficient d'un soutien linguistique en anglais à raison d'une heure / semaine afin de préparer leur mobilité (rédaction du CV, lettre de motivation et préparation interculturelle). Ils bénéficient également d'une préparation matérielle et psychologique à la mobilité (complétion des

documents, recherche de lieu de stage...etc). De plus, le Bureau des Relations Internationales accueille les étudiants tous les vendredis matins.

#### **Taux applicables pour les bourses de mobilités de stage**

<b>Pays</b>	<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>
	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie
	<b>480 € / mois</b>	<b>420 €/ mois</b>	<b>360 €/ mois</b>

#### **L'offre de formation pour les mobilités d'études**

La formation au BTS Management en hôtellerie Restauration d'une durée de 2 ans est proposée au LHIL. En deuxième année de BTS, 3 options sont proposées aux étudiants : une option arts culinaires, une option service et commercialisation et une option dédiée à l'hébergement.

#### **Reconnaissance des mobilités**

Les étudiants reçoivent l'Europass.

#### **Partenariats**

Espagne : Alcoy, Cambrils

Allemagne : le Katolisches –Sozial-Institut

Royaume Uni : Classic Lodges Harrogate

Finlande : OSAO , OULU